

Inscription rentrée 2023 - Liste des pièces à fournir

DANS LES 15 JOURS A COMPTE DE LA VALIDATION SUR PARCOURSUP

- + Fiche d'inscription 2023-2026
- + La grille des mensurations afin de commander les tenues
- + Copie de votre pièce d'identité recto et verso en cours de validité. Pour les ressortissants hors CE, copie du passeport **et** du titre de séjour en cours de validité
- + 1 photo d'identité sous format numérique (format JPG) à transmettre à irigault@chu-clermontferrand.fr
- + Une attestation d'inscription à la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC). A télécharger sur le site <https://cvec.etudiant.gouv.fr/> . Le montant de cette contribution est de 100€ (tarif 2023-2024).
- + 1 R.I.B. ou R.I.P à **votre nom**
- + Un certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté. A défaut, l'attestation de recensement.
- + Une attestation d'assurance Responsabilité Civile **ou** Attestation Scolaire
- + 1 chèque à l'Ordre de Monsieur le **Trésorier Principal** à déposer en même temps que votre dossier d'inscription → 170 €
- + La photocopie de votre baccalauréat

Si vous avez passé les épreuves en 2023, il conviendra d'adresser la copie du relevé de notes dès réception.

AU PLUS TARD LE JOUR DE VOTRE RENDEZ-VOUS A LA MEDECINE DES ECOLES

Vous recevrez une convocation par mail par la médecine des écoles du CHU de Clermont-Ferrand, il faudra vous munir :

- + des 3 fiches de renseignements médicaux
- + d'un certificat médical émanant d'un médecin attestant que le candidat n'est atteint d'aucune affection d'ordre physique ou psychologique incompatible avec l'exercice de la profession à laquelle il se destine. Ce certificat doit mentionner que la numération globulaire et la formule sanguine sont normales et attester notamment l'absence de contre-indication à l'utilisation d'appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM) (arrêté du 30 mars 1999)
- + de votre carnet de santé